

Numéro 30

Mairie

21, rue du Docteur Audé
85200 - L'ORBRIE
n° INSEE : 85167

Tél. : 02.51.69.06.72

Fax : 02.51.69.70.63

Ecrivez-nous : mairie.lorbrie@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Mardi, Mercredi et Jeudi :
9h00/12h00

Lundi et Vendredi :
14h00/18h00

BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h30/18h30

Mercredi : 15h30/18h30

Vendredi : 16h30/18h30

bibliothequeclodaria.orbrie@orange.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Mme le Maire :
Les mardi et mercredi
de 10h00 à 12h00
ou autres sur rendez-vous

Maire et adjoints :
Le mercredi
de 17h00 à 18h00

Directeur de publication
Noëlla LUCAS - Maire

Comité de rédaction
Brigitte Grimaud
Jean Charles Guiadeur
Nicolas Cellier
Pascal Pierre

Location salle polyvalente

Réservation :
s'adresser en mairie
Remise des clés :
s'adresser à

Eliane BOBINEAU
Tél. 02 51 51 18 39
ou 06 43 16 75 35

Le bulletin est désormais disponible
en format PDF !



Ces dernières semaines, des réfugiés affluent toujours plus nombreux. Ils fuient leur pays et sont à la recherche d'un asile. La France se préoccupe de cette détresse humaine. Des solutions d'accueil se mettent en place. Aussi, gageons que la solidarité française trouve des solutions dignes et adaptées. Nous devons rester préoccupés et sensibilisés par cette situation inacceptable.

Plus près de nous, la préoccupation majeure du moment est la réhabilitation de l'immeuble rue du Lavoir. Ce nouvel équipement jouxtant les classes de l'École du Parc va offrir aux enfants et au personnel des espaces plus spacieux et confortables. Nous aurons alors un groupe scolaire plus fonctionnel. Depuis juillet 2014, différentes étapes ont eu lieu :

Elaboration du projet avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de la Vendée (CAUE),

Le choix du Maître d'œuvre,

La validation du projet élaboré par Laurent Guillon, architecte à Marans,

La délivrance du permis de construire et des différentes autorisations,

La réception des offres et la notification des marchés aux onze entreprises retenues.



Toutes ces démarches ont abouti favorablement. Le calendrier des travaux prévoit un démarrage à la mi-octobre et un achèvement en juillet 2016. D'ores et déjà, il est envisagé d'utiliser les nouveaux locaux pour la rentrée scolaire 2016. Pendant la durée des travaux, la circulation sera perturbée, et la vigilance aux abords sera de mise pour tous les véhicules et les piétons.

C'est un investissement conséquent qui est réparti sur deux années budgétaires. Il sera financé sans emprunt. Des aides provenant de l'Etat, du Département, du SYDEV et de notre Député couvrent la dépense à hauteur de 70%. Je tiens à souligner la confiance accordée par tous ces partenaires et à les en remercier. Leur soutien financier est de bon augure en ces temps de restriction.

Effectivement, La rigueur est toujours de mise : moins de dotations de l'Etat, du conseil départemental pour l'entretien du Parc de la Grotte. La dotation de solidarité versée aux communes par notre Communauté de communes n'est plus reconduite. Cette dernière a en charge de nouvelles compétences (Loi NOTRe) dont elle doit assurer le financement.

Ce magazine reflète la vie de notre village, je vous invite à le découvrir. Certes, l'école et ses activités annexes représentent une vitalité importante. Les effectifs sont en hausse. A cela s'ajoute le dynamisme des associations communales qui proposent des loisirs pour tous les âges. Je vous encourage à les rejoindre et à partager les diverses manifestations qu'elles organisent.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Le Maire,
Noëlla Lucas



Séances du Conseil Municipal

Séance du 7 mai 2015

Le Conseil Municipal :

approuve la décision modificative n°1/2015 du budget communal portant ajustement du montant des dotations ;

approuve le dossier de consultation des entreprises du projet de restructuration de l'école publique, **autorise** Madame le Maire à lancer une procédure de consultation sous la forme d'un marché à procédure adaptée ;

prend acte de la demande de renouvellement de bail de Monsieur François MOURAD pour la location du local à usage de cabinet médical, situé 10 route de Puy Chabot ; **autorise** Madame le Maire à signer l'avenant au contrat de bail pour une durée de 6 ans à compter du 1^{er} juillet 2015, moyennant un loyer mensuel principal révisé de 192 euros, plus 75 euros de charges d'électricité, d'eau et de chauffage ;

approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte du 30 mars 2015 ;

autorise l'installation de 2 panneaux d'affichage de la vitesse pour assurer la sécurité routière, en entrée d'agglomération sur la route départementale 104 (route de Pissotte et route de Saint-Michel) pour un coût de 2 971 euros ;

QUESTIONS DIVERSES

Plan Local d'Urbanisme - Démarrage

La première réunion de consultation s'est déroulée le 5 mai en présence du bureau d'études Parcours.

Elle s'est décomposée en trois temps :

- rencontre avec les élus du comité de pilotage,
- rencontre avec les exploitants agricoles,
- rencontre avec le groupe de travail environnement.

Le déroulement et les enjeux de l'étude ont été présentés.

Le territoire communal, qui couvre 931 ha dont 505 ha de bois et forêts, sera délimité en zones urbaines U, à urbaniser AU (ou NA en POS), agricoles A (ou NC en POS) et naturelles N.

Une réglementation spécifique s'appliquera à chaque zone.

La Loi ALUR impose une gestion économe de l'espace d'où les zones ouvertes à l'urbanisation devront être en adéquation avec les besoins de la population en terrains à bâtir.

Une réunion publique aura lieu le mardi 7 juillet à la salle polyvalente pour exposer le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et préciser les orientations en termes d'aménagement de l'espace.

Buvette du foot - Travaux

Une rencontre avec le club sera programmée prochainement.

Journée nature

Elle se déroulera le samedi 17 octobre 2015.

Des animations seront proposées : bourse aux plantes, présentation de l'hôtel à insectes, exposition de vieux outils, embellissement des pieds de murs.

Séance du 30 juin 2015

Le Conseil Municipal :

conformément à la délibération du 17 avril 2014, **est informé** de la vente du lot section C numéro 1229 dans le lotissement « la résidence du Clos », 11 rue des Noyers ;

décide de renoncer à l'exercice de son droit de préemption sur l'immeuble bâti situé 28 rue de la Chaume, section C numéros 976, 939 (moitié indivise) et 978 (moitié indivise), d'une contenance de 3446 m², appartenant à M. et Mme Alain Métais ;

accepte la cession à l'euro symbolique, au profit de la Commune, de la parcelle de terrain cadastrée section C numéro 1259, d'une contenance de 24 m², appartenant à M. et Mme Minaud, afin de régulariser un alignement de fait rue de la Chaume ; **décide** de confier la rédaction de l'acte à l'office notarial de Fontenay-le-Comte ; **dit** que les frais d'acte sont à la charge de la Commune ; **autorise** Madame le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire ;

autorise Madame le Maire à conclure une convention avec l'association Graine de Nature de Vouvant pour animer un atelier pédagogique d'éveil à la flore sur les temps d'activités périscolaires du 01/09 au 06/10/2015 et du 23/02 au 29/03/2016 ;

Séances du Conseil Municipal

autorise Madame le Maire à signer ladite convention et à signer le devis pour un montant total de 698,44 euros TTC ; l'atelier sera gratuit pour les familles ;

maintient les tarifs de restauration scolaire pour la quatrième année consécutive : élèves 3,10 € - repas du personnel 6,00 € - occasionnels 3,70 € ;

accepte de recruter un agent dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi sur des missions d'animation/communication ; **autorise** Madame le Maire à signer le contrat sur la base d'un temps de travail de 20 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2015 ;

concernant la répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales 2015, à l'issue du vote à bulletin secret, **opte** pour la répartition de droit commun et **accepte** l'octroi du montant notifié par les services de l'Etat ;

adopte le compte d'affermage 2014 du service d'assainissement présenté par la SAUR.

Séance du 23 juillet 2015

Le Conseil Municipal :

décide de renoncer à l'exercice de son droit de préemption :

- sur l'immeuble bâti situé 1 route de Saint-Michel, section B numéros 351 et 557, d'une contenance de 1780 m² et 380 m², appartenant aux consorts Brethez ;

- sur l'immeuble bâti situé 13 rue de la Chaume, section C numéros 1134 et 1126, d'une contenance de 236 m² et 83 m², appartenant à Madame Guégnard ;

- sur l'immeuble bâti situé 7 rue de la Fosse aux Loups, section B numéros 594, 597, 607 et 734, d'une contenance de 21 m², 54 m², 53 m², 87 m², appartenant à Monsieur Richard Kélédjian ;

attribue les 11 lots de l'appel d'offres relatif à la reconstruction de l'école publique pour un montant total de 323 960,17 euros HT ; **autorise** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ; **dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2015 ;

Lot 1	Gros-oeuvre	SARL GALLO 85
Lot 2	Charpente métallique, couverture sèche, serrurerie	SBMS 85
Lot 3	Couverture étanchéité, zinguerie	BATITECH 49
Lot 4	Charpente bois, menuiseries extérieures et intérieures	SAS COUDRONNIERE 85
Lot 5	Plâtrerie, isolation	SARL ANTHONY COUSIN 85
Lot 6	Faux plafonds	TECHNI PLAFONDS 85
Lot 7	Carrelage, faïence	SARL LETEAU 85
Lot 8	Revêtements de sols	SARL CALANDREAU 85
Lot 9	Peinture	VEQUAUD BERNARD 85
Lot 10	Plomberie sanitaire, chauffage, ventilation	SARL CARRÉ et ASSOCIÉS 85
Lot 11	Electricité, chauffage, ventilation, plomberie, menuiserie	COMELC SERVICES 85

approuve le projet de convention proposé par le SYDEV pour la réalisation de la rénovation énergétique de l'école du Parc ; **autorise** Madame le Maire à signer ladite convention et tous documents afférents à cette affaire ; l'aide est évaluée à 58 703 euros ;

fixe le forfait définitif de rémunération de l'équipe de maîtrise d'œuvre de Monsieur Laurent Guillon, architecte, à 30 331,90 euros HT pour l'opération de reconstruction de l'école publique ;

fixe les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2015/2016 :

Le matin : 1.60 euros par enfant

Le soir : 2.60 euros par enfant

le goûter est fourni

Forfait minimum de 5 euros par trimestre par famille utilisatrice.

Les frais de garderie périscolaire sont plafonnés à 16 euros par enfant par semaine.

Séances du Conseil Municipal

autorise Madame le Maire à renouveler le contrat de location de la salle polyvalente avec la société Weight Watchers aux mêmes conditions soit 40 euros pour une séance hebdomadaire et 80 euros pour deux séances ; la convention est conclue du 1^{er} septembre 2015 au 31 août 2016 ;

décide de réaliser des travaux de voirie aux abords de la salle polyvalente pour aménager les accès aux cuisines et au stand de tir ; **autorise** Madame le Maire à lancer une consultation d'entreprises, avec l'assistance de l'Agence de Services aux Collectivités Locales ;

approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée pour mettre en conformité les Etablissements Recevant du Public ; **autorise** Madame le Maire à formaliser le dossier et à demander les dérogations nécessaires ; cette décision est prise sous réserve de toute modification à venir de la réglementation en vigueur ;

accepte la proposition de modification des statuts résultant de la délibération du conseil communautaire du 6 juillet 2015 visant à une extension des compétences de la Communauté de Communes ;

approuve la convention constitutive du groupement de commandes « mutuelle de santé pour le personnel » ; **autorise** Madame le Maire à signer la convention ;

prend acte du rapport 2014 sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable produit par Vendée

Eau , qui, conformément à la législation, sera mis à la disposition du public.

décide de reconduire les interventions Musique et Danse en milieu scolaire pour l'année 2015/2016 ; **sollicite** une subvention du Conseil départemental ; **sollicite** l'accompagnement du Conseil départemental pour l'organisation des interventions.

QUESTIONS DIVERSES

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif de la Communauté de communes pour l'année 2014

Le conseil communautaire a approuvé ce rapport qui, conformément au Code général des collectivités territoriales, est transmis à chaque commune membre pour être porté à la connaissance du conseil municipal.

Pour l'année 2014, 3982 dispositifs d'assainissement non collectif ont été contrôlés par ce service ; 43 % ont été déclarés conformes.

Association des Maires de France (AMF)

Madame le Maire informe de l'action de l'AMF pour alerter l'état sur les conséquences de la baisse massive des dotations.

Parc départemental de la Grotte

Madame le Maire informe de la baisse importante de l'aide du Département pour l'entretien de cet espace lui appartenant ; la subvention notifiée pour 2015 s'élève à 6861 euros contre 8055 euros en 2014.

ADS

Unité Autorisation du Droit des sols

Depuis le 1er juillet 2015, les missions confiées à la DDTM concernant les documents d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, de démolir...) sont désormais exercées par le service « Unité Autorisation du droit des Sols—ADS », Hôtel Gobin dit Sénéchaussée, rue du Château Féodal à Fontenay-le-Comte.

Horaires d'ouverture au public : **du lundi au jeudi après-midi sur rendez-vous (02 51 53 41 37)**
vendredi : permanence de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Ce service s'adresse aux communes concernées des Communautés de Communes de La Châtaigneraie, Vendée Sèvre Autise et du Pays de Fontenay-le-Comte.

Toutes les demandes d'urbanisme **sont toujours à déposer à la mairie** qui les transmettra au service instructeur.

Infos communales

Plan Local d'Urbanisme à L'Orbrie

Monsieur Samuel Desmarchais du Bureau d'études Parcours de Melle mène le projet.

Il a arpenté notre commune et sollicité élus et citoyens pour un inventaire. Des groupes ont été constitués, ils ont répertorié : les arbres remarquables, les mares, fontaines, les haies, les chemins. Cet inventaire, trame verte et bleue, servira de complément pour l'élaboration du projet grâce aux repérages :

- ♦ Des zones non réglementées
- ♦ Les éléments à préserver (dérogation possible)
- ♦ Les éléments à protéger (aucune dérogation)

Un registre est ouvert à la mairie. Vous pouvez y consigner vos remarques, vos demandes.

Les panneaux pédagogiques à l'entrée du bourg

Prochainement, un panneau pédagogique sera installé route de Pissotte et un autre route de Saint Michel le Cloucq.

Suite à de nombreuses remarques des riverains qui constataient des vitesses anormalement élevées, la commune a étudié différentes solutions et il a été retenu l'installation de panneaux avertisseurs.

Ces panneaux ont un double objectif : signaler la vitesse autorisée : **50 km/h en agglomération** et sécuriser les entrées du bourg.

**Soyons tous
des conducteurs responsables
responsables.**

Agenda d'Accessibilité Programmé

La loi du 11 février 2005 oblige les collectivités à réaliser les travaux nécessaires dans les Etablissements Recevant du Public (ERP).

Suite au diagnostic établi par l'entreprise A2CH, la commune a élaboré un calendrier des répartitions des travaux sur 6 ans : l'école, la salle Louis Massé, la bibliothèque, le cabinet médical, l'église, la mairie, les locaux sportifs

Réglementation d'attribution des aides pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Envoyer par courrier électronique la photo du nid à frelonasiatique85@orange.fr pour obtenir une attestation d'expertise.

Après autorisation, vous pourrez faire intervenir une entreprise spécialisée.

La subvention de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte sera égale **aux deux tiers du montant de la prestation et sera plafonnée à 200 €.**

Le formulaire de demande est disponible à la mairie.

Infos communales

Nouvelles Activités Péri-scolaires

Les TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires) ont changé de nom... Maintenant ce sont les NAP....

Le Comité de Pilotage s'est réuni le mardi 23 juin à la mairie de Pissotte. Il est composé des parents élus du Conseil d'École, du personnel communal, des enseignants, des bénévoles, des élus, de madame l'Inspectrice de L'Education Nationale.

Le bilan de l'année scolaire 2014-2015 est positif : les enfants âgés de plus de 4 ans étaient tous inscrits. Ils ont apprécié les différentes activités proposées : cirque, poterie, jeux de société, enluminure, loisirs créatifs, rondes et jeux dansés, art land

Les maîtresses, elles aussi ont apprécié le nouveau rythme scolaire : cinq matinées pour travailler les notions fondamentales c'est moins de stress que quatre matinées.

Petit bémol pour certains enfants qui avaient l'habitude de faire la grâce matinée le mercredi, il faut se lever cinq matins de suite, les parents ont ressenti une certaine fatigue.

Au programme cette année

Danse avec Kitty Rouet de l'association Terpsichore

Sensibilisation à la nature, avec l'association Graine de Nature

Sensibilisation aux gestes citoyens avec le Sycodem Sud Vendée (Syndicat de Collecte et de Déchets Ménagers)

Sensibilisation au langage des signes

Et comme l'an passé, les classiques : jeux de cour, jeux de société, rondes, lecture plaisir à la bibliothèque ...

Nicole et Liliane participent encore cette année à encadrer des ateliers comme bénévoles.

Atelier Poterie



Land Art



Ordinateur à la bibliothèque Clod'Aria

De plus en plus de démarches administratives devront se finaliser sur Internet.

Nous vous rappelons **qu'un poste d'ordinateur ayant accès à Internet est à la disposition des habitants** pendant les heures d'ouverture au public :

Mardi : 16 h 30—18 h 30

Mercredi : 15 h 30—18 h 30

Vendredi : 16 h 30—18 h 30

Ecole du Parc

Rentrée des classes : effectifs

Classe de madame Loiseaux : 25 élèves

Tous petits : 3 enfants (+ 6 inscriptions)

Petite section : 12 enfants

Moyenne section : 10 enfants

Classe de madame Rouet : 20 élèves

Grande section : 6 enfants

Cours préparatoire : 14 enfants

Infos communales

Nécrologie

Clod'Aria

19 septembre 1916 - 12 mai 2015

Suzanne Humbert-Droz s'est éteinte à l'âge de 99 ans, mardi 12 mai 2015, c'était la doyenne de notre village,

Elle était plus connue sous le pseudonyme littéraire Clod'Aria.

Pupille de la Nation, elle a été élevée par les femmes de sa famille dans la maison qu'elle habitait à l'Orbrie. Très jeune, elle se passionne pour la musique, le dessin, la poésie.

Institutrice pendant une vingtaine d'années, en 1961, elle quitte l'enseignement pour se consacrer à l'écriture et à l'apprentissage du chinois. Elle a publié une trentaine de recueils de poésie et plusieurs récits dont « Une instit par ordinaire », « La dormeuse de Chaix ». Elle est traduite en Allemagne, en Italie, en Chine, en Roumanie et au Canada. Clod'Aria définit sa poésie comme « volontairement simple, claire, dépouillée et percutante tentant de recréer les émotions de l'auteur ».

Ses poèmes d'un style très simple nous proposent un regard lucide et ironique sur les humains.

Vous trouverez à la bibliothèque Clod'Aria de nombreux recueils et récits. Elle a fait don à la bibliothèque de son dernier manuscrit « Amour » écrit avec madame et monsieur Humbert Droz Roselyne et Guy.



*Les galants qui vous font la cour
font rimer amour
avec velours.*

Ah! Ah!

*Les femmes ne sont pas folles:
amour rime avec casserole.*

Clod'Aria

*Quand la pluie déferle
Quand le vent s'abat
Quand la chambre est vide
Quand l'hiver est là.
Quand l'arbre se tord
Quand se meurt le chat
Quand les corbeaux rôdent
Dans le champ là-bas.
Quand on dit « tans pis »
Tout haut et tout bas
Quand l'amour lui-même
Expire au combat
Quand la main retombe
Au bout de son bras
Quand le cœur se décroche
Quand la vie s'en va...
Clod'Aria*

Infos communales

2015, fêtons ceux dont l'année de naissance se terminent par un 5

Pour la première année à L'Orbrie, les classes des 10 ans, 40 ans, 70 ans et 80 ans ont répondu à l'appel. Bravo et merci. Vous êtes les premiers à lancer l'opération « Avoir 10 ans, 20 ans à l'Orbrie », mémoire de notre village.

Notez dans votre agenda, le prochain rendez-vous des classes se terminant par un... **6**

Vendredi 17 juin 2016, fête du Parc de la Grotte.



Arnaud , Enzo, Antoine, Olivia, Miri, Cindy



Aurélie, Claire, Mélanie, David



Gérard, Françoise



Simone, Michel, Marie-Louise



Les photos sont de Francette et Gaëtane
du Club Photos de l'Orbrie.

Merci pour votre gentillesse.

Infos communales

Groupement Intercommunal de défense contre les organismes nuisibles

du Sud-Vendée

Bilan de la campagne de piégeage sur la commune.

Il a été capturé 73 ragondins et 1 rat musqué pendant la période du 1^{er} juin au 31 juillet 2015.

Bornes vêtements et textiles

Rappel : Vous avez à votre disposition deux bornes de récupération des vêtements :

- ♦ parking de l'Europe
- ♦ Rue de l'Industrie (à l'entrée du lotissement les Grands Champs)



« Trivalis, le syndicat de traitement de déchets lance une nouvelle campagne pour mieux recycler les textiles pour diminuer le coût de l'enfouissement pour la collectivité et préserver l'environnement.

Textiles et chaussures usagés peuvent être encore utilisés, sauf s'ils sont souillés ou tachés de peinture ou de colle.

29 % de ces textiles et chaussures sont recyclés pour devenir des chiffons de l'industrie, de l'isolant pour le bâtiment, de nouveaux textiles ou de nouveaux matériaux ; de la neige artificielle de sapin, sol de terrain de sport.

60% sont réutilisés par d'autres ou revendus en boutique en France ou à l'étranger.

Cette activité a permis de créer des emplois dans l'insertion et d'améliorer les conditions de vie des populations défavorisées. » (Ouest-France du 12-06-15)

www.trivalis.fr

Terrain de boules

Les agents communaux ont réparé le terrain. A vous de pointer, de tirer....

Le saviez-vous ? On peut jouer en équipes de 3 (triplettes) : 2 boules par joueur ; en équipes de 2 (doublettes) : 3 boules par joueur ou en tête -à -tête, chaque joueur dispose de 3 boules.

Le cochonnet peut s'appeler aussi le but.



Manifestation à l'Orbrie Mardi 13 octobre à 14 h 30 Salle Louis Massé

Cette année, le CCAS, l'Association Fontenaisienne de la retraite sportive, les enfants de l'école du Parc se sont mobilisés. Ils vous présenteront un spectacle « Deux pas de danse ».

En première partie, démonstration de danses par les retraités, en deuxième partie les enfants de l'école du Parc continueront le spectacle avec deux danses.

Une collation offerte par la mairie sera servie. L'après-midi se terminera par des jeux de société

ATTENTION : cette animation gratuite est ouverte à tous sur **réservations** auprès le mairie de l'Orbrie ou du CLIC avant le 5 octobre (voir bulletin d'inscription ci-joint).

Vie pratique

Communiqué de la gendarmerie

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée vous invite à être vigilant lors de la visite à domicile de sociétés : (eau, électricité, gaz,) ou de faux représentants de l'ordre (même en uniforme).

Dans tous les cas demandez de présenter une carte professionnelle, ainsi qu'un numéro de téléphone officiel pour vérifier la validité de l'intervention.

Si vous avez un doute, ne le laissez pas entrer, appeler la gendarmerie.

En cas d'urgence, composez le 17.

Procédure exceptionnelle de révision des listes électorales en 2015

en vue des élections régionales

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **30 septembre 2015**.

Cette inscription vous permettra de voter pour les élections régionales qui auront lieu

les dimanches 6 et 13 décembre

Communiqué de Vendée eau

C'est l'hiver, habillez votre compteur d'eau pour le protéger du froid. Pensez à protéger vos canalisations.

Communiqué de gendarmerie Vols de voitures et d'accessoires

Prévenir les risques de vols

A l'arrêt, ma voiture est systématiquement fermée à clé et les vitres sont closes.

Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).

J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique ou mécanique.

Je ne laisse jamais les papiers (carte grise, permis de conduire dans ma voiture ni d'objet tentant qui puisse être vu de l'extérieur).

En cas de car-jacking (détournement de voiture en présence du conducteur) ou de vol à la portière (vols d'objets en présence du conducteur, par la vitre ou la portière, je ne résiste pas.

Réagir face à un vol

Préventivement, je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des voitures volées.

Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible.

Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées, je contacte immédiatement la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient.

Je suis victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, j'appelle le **17**.

Vie pratique

Sécurité routière

L'usage d'un téléphone tenu en main en conduisant est interdit.

Est également interdit, au 1er juillet 2015, **le port à l'oreille**, par le conducteur d'un véhicule en circulation, de tout dispositif susceptible d'émettre du son, à l'exception des appareils électroniques correcteurs de surdité. Cela interdit notamment les oreillettes permettant de téléphoner ou d'écouter de la musique.

Conduire avec un téléphone à la main ou en portant à l'oreille un dispositif audio de type écouteurs, oreillette ou casque est passible :

- d'une amende forfaitaire de 135 € ;
- d'un retrait de 3 points du permis de conduire.

www.securite-routiere.gouv.fr

www

L'eau, une ressource à préserver Chaque goutte d'eau compte !

Adoptons les bons réflexes

- ◆ Opter pour une douche plutôt qu'un bain
- ◆ Fermer le robinet lors du savonnage des mains
- ◆ Utiliser un verre à dents pour le brossage des dents

Equipons notre logement de matériels économes

Robinet thermostatique, mousseur, douchette économique, chasse d'eau à double commande

www.vendee-eau.fr



Pour une consommation maîtrisée de

l'eau potable

En Vendée, la ressource en eau potable est limitée, sachons la préserver !

Adoptez les bons gestes sur

www.vendee-eau.fr



Timbre fiscal

Besoin d'un timbre fiscal pour compléter le dossier de demande de passeport ?

Les usagers sont invités à ne plus se déplacer et à faire leur demande en ligne .

timbres.impots.gouv.fr

**Le site de la DGFIP qui délivre
les timbres passeport en ligne**

Direction **G**énérale
des **F**inances Publiques

A LOUER A L'ORBRIE

5, RUE DU LAVOIR

UN LOCAL PROFESSIONNEL

(activité commerciale, artisanale ou tertiaire)

APPARTENANT A LA COMMUNE DE L'ORBRIE

- au rez-de-chaussée : deux salles, une cuisine équipée et des sanitaires pour une superficie de 98 m²
- à l'étage : une salle et des sanitaires pour une superficie de 31 m²

La location comprend des annexes situées 8 et 10 venelle du prieuré et des matériels et mobilier.

Suivant activité, possibilité de prêt à usage d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie.

RENSEIGNEMENTS A LA MAIRIE DE L'ORBRIE

Madame Noëlla LUCAS, Maire

21, rue du Docteur Audé

85200 L'ORBRIE

Tél : 02 51 69 06 72

Fax : 02 51 69 70 63

mairie.lorbrie@wanadoo.fr

Elections régionales
Dimanche 6 décembre
Dimanche 13 décembre
8 h 00 - 18 h 00
Salle du conseil

Soyons tous responsables,
n'abandonnons pas
nos animaux !



La Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte engage l'argent de la collectivité : 367 € pour la mise en fourrière d'un chien et 235 € pour la stérilisation d'un chat errant.

Communauté de communes du Pays de Fontenay le Comte
16 rue de l'Innovation 85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél : 02.28.13.07.07 www.ccpaysfontenaylecomte.fr



Infos des associations

Section gymnastique

Tous les lundis
10 h 30 - 11 h 30
Salle Louis Massé
En partenariat avec
l'Association Fontenaisienne
de la Retraite Sportive

Couture

Un lundi sur deux
14 h 30 - 16 h 30
Salle annexe
Gam Couture
06 13 85 17 77

Cirque

Tous les lundis
4/6 ans : 17 h 15 - 18 h
7/9 ans : 18 h - 19 h
9 ans et + : 19 - 20 h 30
Salle Louis Massé
Compagnie la Tourmaline

Club Sénior

Un mardi sur deux
14 h 30
22 et 29 septembre
13 et 27 octobre
10 et 24 novembre
8 et 22 décembre
5 et 19 janvier
2 et 16 février
1er, 15 et 29 mars
12 et 26 avril
10 et 24 mai
7 et 21 juin
Salle annexe
Foyer rural

Club Marche

Un mardi sur deux
14 h 00
6 et 20 octobre
3 et 17 novembre
1er et 15 décembre
12 et 26 janvier
9 et 23 février
8 et 22 mars
5 et 19 avril
3, 17 et 31 mai
14 et 28 juin
Parking de
la salle polyvalente
Foyer rural

Bibliothèque municipale

Mardi
16 h 30 - 18 h 30
Mercredi
15 h 30 - 18 h 30
Vendredi
16 h 30 - 18 h 30

Club patchwork

1 vendredi sur 2
14 h 00 - 17 h 00
2, 16 et 30 octobre
13 et 27 novembre
11 décembre
8 et 22 janvier
5 et 19 février
4 et 18 mars
1er, 15 et 29 avril
13 et 27 mai
10 et 24 juin
Salle annexe
Foyer rural

Les mardis de Lecture

de Francis Lebrun
17 h 30
Mardi 13 octobre
10 novembre
8 décembre
5 janvier et 12 janvier
2 février
8 mars
19 avril
Bibliothèque Clod'Aria

Club photos

Jeudi
à partir de 18 h 00
Salle annexe
Dans l'Image

Football

Entraînements selon
les niveaux

Mardi, mercredi,
vendredi ou samedi

ESV

Tir « La patriote »

Les dimanches matin
9 h 30 - 12 h 00
Pas de tir : de mars à juin

Les coordonnées des associations
sont dans le bulletin
« spécial associations » n° 28

Infos des manifestations

Journées du Patrimoine

Exposition photos

Vernissage : vendredi 18 septembre à 18 h 30

Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre
de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Et mardi 22, mercredi 23, vendredi 25 septembre de 16 h à 19 h
Salle communale face au parc de la Grotte
Club photo Orbrien « Dans l'Image »

Semaine bleue

Mardi 13 octobre

14 h 30

Salle Louis Massé

14 h 30

Journée Nature
Samedi 17 octobre
14 h 00 à 17 h 00
Parking de la Mairie

Repas annuel
Samedi 31 octobre
Salle Louis Massé
Société de tir

Repas dansant
Samedi 14 novembre
Saint Michel le Cloucq
ESV

Concours de belote
Dimanche 29 novembre
Salle Louis Massé
Foyer Rural

Fête de Noël
Vendredi 18 décembre
Pissotte
Association des Parents d'Elèves

Vœux du Maire
Samedi 9 janvier
Salle Louis Massé

Repas des Séniors
Dimanche 10 janvier
Salle Louis Massé
C.C.A.S

Galette des Rois
Dimanche 17 janvier
Saint Michel le Cloucq
ESV

Fête paroissiale
Dimanche 24 janvier
10 h 30 messe à l'église de l'Orbrie
12 h 30 verre de l'amitié suivi du repas traditionnel
« La poule au pot »
Salle Louis Massé

Représentations théâtrales
Samedi 27 février
Dimanche 28 février
Salle Louis Massé
L'Etincelle

Spectacle Chapuze
Samedi 19 mars
Saint Michel le Cloucq
ESV

Les Echos

Foyer Rural
Nouvelle activité GRATUITE « Marche »
les 2èmes dimanches de chaque mois
Prochaines dates : 11 octobre, 8 novembre,
13 décembre, 10 janvier, 14 février, 13 mars,
10 avril, 22 mai et 12 juin.

Si vous êtes intéressés, rendez-vous sur le parking de la
salle polyvalente.

OUVERT A TOUS : départ à 9 h 30 pour une
randonnée d'environ 1 h 30.

**Rencontre hebdomadaire
des assistantes maternelles**



Tous les jeudis matin à la garderie

Les Echos

1 arbre = 1 naissance Samedi 9 mai

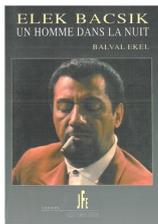
Chaque naissance a donné lieu à la plantation d'un arbre. Parents, grands-parents, amis, nounous, étaient présents pour marquer cet évènement.



La fête des voisins Vendredi 29 mai

Fidèles à la tradition depuis plusieurs années, les riverains se sont retrouvés pour partager un moment convivial dans les différents quartiers de la commune.

Rencontre avec l'auteure Pascale Radière à la bibliothèque Clod'aria Vendredi 5 juin



A 46 ans, Pascale Radière découvre qui est son vrai père : le guitariste et violoniste de jazz, **Elek Bacsik**. Elle le raconte et se raconte dans son livre.

La fête de la Musique au Parc Vendredi 19 juin



Mu-

sique et danses celtiques, interprétées par le groupe niortais Kreven Bro Glaz, ont animé la soirée.

Les spectateurs, nombreux, ont dégusté crêpes et boissons. Les plus jeunes ont participé à une pêche à la ligne.

A cette occasion, la grotte était exceptionnellement ouverte.

Prévention Routière Départementale Mercredi 24 juin

La commune a accueilli 56 élèves des écoles vendéennes concourant pour la finale départementale des pistes d'éducation routière.

La remise des récompenses a eu lieu en présence de Corinne Blanchot-Prosper, sous-préfet de Fontenay-le-Comte, Noëlla Lucas, maire de L'Orbrie, André Peltan, président de l'association vendéenne de prévention routière accompagné de Jean-Pierre Gratton, Michel Tapon, président de la Communauté de communes.



Les Echos

RPI L'Orbrie-Pissotte Spectacle de fin d'année Samedi 27 juin



Le temps était au beau fixe pour la kermesse du RPI L'Orbrie-Pissotte.



Les parents et les enfants en ont profité pour venir se détendre et jouer sur les nombreux stands : château gonflable, tir aux pigeons, chamboule tout, poney...

La boulangerie la Lutine fête ses 40 ans Vendredi 26 juin et Samedi 27 juin



A l'occasion de cet anniversaire, la famille Guitton a ouvert les portes de son métier et de son histoire. De nombreuses animations ont été proposées sur le site de la Balingue : village gourmand, maquillage des enfants, parade aux lampions, spectacle... Un moment fort d'échanges !

Société de tir « La Patriote » Dimanche 5 juillet

Remise de coupes suivi d'un succulent méchoui.

Spectacle de cirque « La Tourmaline » Lundi 29 juin

Les élèves de l'art du cirque ont présenté leur gala de fin d'année ! Leur travail a enchanté le public venu nombreux à la salle Louis Massé.

Fête au Village Mardi 14 juillet

Le foyer rural a reconduit la journée « L'Orbrie en fête » dans le but de rassembler les habitants de la commune, d'apprendre à mieux se connaître et passer un moment de convivialité !

La traditionnelle « fête au village » a connu cette année encore un vif succès.

Disc Golf 6ème journée du National Tour Samedi 25 et dimanche 26 juillet

La manifestation s'est déroulée dans le parc de la Grotte.

Vide-greniers Dimanche 6 septembre

Le vide-greniers, organisé par l'Entente Sud Vendée (ESV), s'est déroulé sous un beau soleil de fin d'été.

22ème édition du Bol d'Air Dimanche 13 septembre

Malgré le mauvais temps, 466 sportifs sont venus participer au Bol d'Air, manifestation organisée par l'association Cours Toujours 85 et Foyer Rural (FR).

